

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE**

-----  
La Commission  
-----



[Bénin - Burkina Faso - Côte d'Ivoire – Guinée-Bissau – Mali – Niger – Sénégal – Togo]

**Date de parution : juillet 2008**

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION  
AU SEIN DE L'UEMOA  
(juin 2008)**

**Evolution par rapport à mai 2008 caractérisée par :**

- Une hausse du niveau général des prix dans tous les pays sauf au Bénin et au Togo ;
- Une poursuite de la hausse du niveau des prix des produits alimentaires ;
- Une hausse du niveau des prix des services de transport en Guinée – Bissau et au Sénégal ;
- Une progression du niveau des prix des articles de ménage au Niger ;
- Une hausse du niveau des prix des services de santé en Côte d'Ivoire.

## Avertissement

Conformément au règlement n° 05/97/CM du 16 janvier 1997, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) remplace depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1998 l'Indice des Prix à la Consommation africaine (IPC) calculé dans la principale agglomération de chaque pays membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente, d'une nomenclature commune et internationale, de pondérations actualisées (datant de 1996), d'une collecte des prix améliorée et de calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans huit Etats membres de l'UEMOA. Un indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés. Le calcul intègre désormais la Guinée – Bissau dont l'indice est ramené fictivement à la base 1996. Par ailleurs, l'indice régional est présenté en douze types de consommation conformément aux recommandations du Comité de suivi de l'IHPC des Etats membres de l'UEMOA.

Le niveau général des prix, en juin 2008, a enregistré une hausse 1,1 % contre 1,4 % le mois précédent. La tendance haussière du niveau des prix qui se poursuit depuis le début de l'année 2008, s'explique essentiellement par le renchérissement des produits alimentaires en rapport avec les céréales, des services de logement et de ceux du transport du fait de la flambée des prix des produits énergétiques. La hausse du niveau des prix des produits alimentaires au cours de ce mois s'est établie à 2,6 % contre 2,5 % un mois auparavant.(cf. tableau 1).

Par rapport à juin 2007, le niveau général des prix à la consommation a augmenté de 7,2 %. En particulier, le niveau des prix des produits alimentaires a progressé de 15,4 %. Seul le niveau des prix des services de communication est en recul du fait de la concurrence et des innovations technologiques que le secteur connaît. (cf. tableau 2)

**Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (base 100 : année 1996) (\*)**

PAYS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
	juin-07	mars-08	avr-08	mai-08	juin-08	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	139,9	145,4	144,9	148,3	148,3	0,0	1,9	5,9
BURKINA FASO	126,3	132,3	133,0	139,0	145,3	4,5	9,8	15,1
COTE D'IVOIRE	139,2	142,8	143,8	145,5	146,5	0,7	2,6	5,2
GUINEE – BISSAU	193,9	201,0	208,8	210,2	219,8	4,6	9,4	13,3
MALI	117,8	121,8	125,6	126,8	129,9	2,5	6,7	10,3
NIGER	123,2	130,5	130,2	132,7	136,1	2,6	4,3	10,5
SENEGAL	119,5	125,6	126,1	126,0	126,6	0,5	0,8	5,9
TOGO	127,9	132,0	135,8	139,6	138,7	-0,6	5,1	8,4
<b>Ensemble UEMOA</b>	<b>131,1</b>	<b>135,9</b>	<b>137,1</b>	<b>139,0</b>	<b>140,5</b>	<b>1,1</b>	<b>3,4</b>	<b>7,2</b>

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

(\*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre

**Tableau 2 : Evolution des prix selon le type de consommation dans l'UEMOA**

Types de consommation	Pondé - rations	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		juin-07	mars-08	avr-08	mai-08	juin-08	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	36,9	130,5	140,3	143,2	146,8	150,6	2,6	7,3	15,4
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	1,3	130,0	132,7	133,7	135,1	137,5	1,8	3,6	5,8
Articles d'habillement et chaussures	7,8	102,2	103,1	103,0	103,0	103,0	0,0	-0,1	0,8
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	13,7	134,0	136,1	136,1	136,6	138,2	1,2	1,6	3,2
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	6,2	114,0	118,6	119,8	120,4	120,9	0,4	2,0	6,1
Santé	3,5	125,8	127,5	126,8	127,0	127,2	0,1	-0,2	1,1
Transports	9,9	162,3	164,8	164,8	165,1	166,1	0,6	0,8	2,3
Communication	1,6	220,0	203,3	203,3	203,3	203,3	0,0	0,0	-7,6
Loisirs et culture	4,4	105,8	105,9	106,0	105,9	106,1	0,2	0,2	0,3
Enseignement	1,6	140,2	144,2	144,2	144,2	144,2	0,0	0,0	2,9
Restaurants et Hôtels	8,0	138,5	141,9	142,1	142,1	142,1	0,0	0,1	2,5
Biens et services divers	5,1	113,0	116,5	117,1	117,6	118,5	0,8	1,7	4,9
<b>UEMOA</b>	<b>100,0</b>	<b>131,1</b>	<b>135,9</b>	<b>137,1</b>	<b>139,0</b>	<b>140,5</b>	<b>1,1</b>	<b>3,4</b>	<b>7,2</b>

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

## **I. EVOLUTION MENSUELLE**

### **1.1 Niveau régional**

Le niveau général des prix à la consommation au sein de l'Union, au mois de juin 2008, s'est établi en hausse de 1,1 % et s'explique essentiellement par l'augmentation du niveau des prix des produits alimentaires de 2,6 %, des boissons alcoolisées et tabac 1,1 % et des services de logement de 1,2 %. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,5 %.

### **1.2 Par pays**

**Au Bénin**, en juin 2008, le niveau général des prix à la consommation s'est stabilisé après une hausse de 2,3 % le mois précédent. Le niveau des prix des produits alimentaires est stable mais cache des disparités à l'intérieur de la fonction alimentaire. On relève ainsi une progression du niveau des prix des céréales non transformées alors que celui des légumes frais a reculé. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a diminué de 0,1 %. L'inflation sous – jacente s'est établie en hausse de 0,4 % contre 0,7 % le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais et énergétiques a diminué de 1,1 % et de 0,5 %, respectivement. Au regard de la provenance des produits, la stabilité du niveau général des prix au cours de ce mois est la résultante d'une diminution du niveau des prix des produits locaux accompagnée d'une hausse de celui des produits importés.

**Au Burkina**, en juin 2008, le niveau général des prix a augmenté 4,5 % comme en mai 2008, cumulant ainsi 9,0 % de hausse sur les deux mois. Cette hausse est imputable à la progression du niveau des prix des produits alimentaires en liaison avec les céréales et les légumes frais, des boissons alcoolisées et des services de logement. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,4%. Le taux d'inflation sous – jacente s'est établi en hausse de 0,6 % contre 1,0 % le mois précédent. Au regard de la provenance des produits, la tension sur les prix au cours de ce mois, s'explique par celle des produits locaux dont le niveau des prix a augmenté de 6,3 %.

**En Côte d'Ivoire**, le niveau général des prix à la consommation s'est établi en hausse de 0,7 % en juin 2008, contre 1,1 % le mois précédent. Cette évolution s'explique par la progression du niveau des prix des produits alimentaires. Le niveau des prix des services de santé et de celui des biens divers ont également progressé. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 0,9 %. L'inflation sous – jacente s'est stabilisée contrairement au mois précédent où elle avait augmenté de 0,3 %. Le niveau des prix des produits frais a augmenté sous l'effet de la hausse des prix des fruits, des tubercules et des légumes. Selon la provenance, la hausse du niveau général des prix s'explique essentiellement par celle des prix des produits locaux.

**En Guinée – Bissau**, le niveau général des prix a enregistré une hausse de 4,6 % en juin 2008 contre 0,7 % le mois précédent. Cette évolution a été dictée par le renchérissement des produits alimentaires en rapport avec les céréales, les légumes frais et les fruits. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix augmente de 3,0 % sous l'effet de la hausse de 16,8 % du niveau des prix des services de transport. L'inflation sous – jacente a progressé de 1,6 % contre une baisse de 0,2 % le mois précédent. Selon la provenance, la hausse du niveau général des prix au cours de ce mois est due à la fois à celle des prix des produits locaux et importés.

**Au Mali**, en juin 2008, le niveau général des prix a progressé de 2,5 % contre 1,0 % le mois précédent. Cette évolution s'explique par l'augmentation du niveau des prix des produits alimentaires en rapport avec les céréales et les légumes frais. Outre la hausse des prix des produits alimentaires, le niveau des prix des boissons alcoolisées, des services de logement et des services des restaurants ont aussi influencé la progression du niveau général des prix. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 1,1 %. L'inflation sous – jacente est en hausse de 0,8 % contre 1,0 % le mois précédent. Les niveaux des prix des produits

frais et des produits énergétiques ont progressé, respectivement, 5,8 % et de 4,1 %. Au regard de la provenance, l'augmentation du niveau général des prix s'explique essentiellement par celle des produits locaux.

**Au Niger**, en juin 2008, le niveau général des prix a augmenté de 2,6 % contre 1,9 % le mois précédent. Cette hausse, après un mois de répit en avril, s'explique par la poussée du niveau des prix produits alimentaires, des boissons alcoolisées et des articles d'ameublement. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a diminué de 0,2 %. L'inflation sous – jacente a progressé de 1,2 % contre 1,3 % le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a progressé de 7,3 % alors que celui des produits énergétiques a reculé. Selon la provenance, l'augmentation du niveau général des prix s'explique à la fois par celle du niveau des prix des produits locaux et importés.

**Au Sénégal**, en juin 2008, le niveau général des prix a progressé de 0,5 % après avoir légèrement baissé de 0,1 % le mois précédent à la faveur de l'application par les commerçants des mesures proposées par l'Etat sur la vente du riz. Pour le mois sous revue, la hausse des prix est liée à l'augmentation du niveau des prix des céréales, des boissons alcoolisées et tabacs, des poissons et des services de transport. La remontée du prix des céréales, notamment le riz, met à l'épreuve les mesures prises par l'Etat pour limiter l'augmentation du prix des produits alimentaires. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,1 %. L'inflation sous – jacente s'est située en hausse de 0,9 % contre 0,3 % un mois auparavant. Selon la provenance, la hausse du niveau général des prix est due essentiellement à celle des prix des produits importés.

**Au Togo**, en juin 2008, le niveau général des prix est ressorti en baisse de 0,7 % contre une hausse 2,8 % le mois précédent. Cette évolution s'explique par la diminution du niveau des prix des produits alimentaires, notamment les céréales et les légumes secs. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, a diminué en liaison avec le repli du niveau des prix des services de logement dont le bois et le charbon de bois. L'inflation sous – jacente a baissé de 0,7% contre une hausse de 1,0 % le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais est ressorti en hausse de 1,0 % alors que celui des produits énergétiques a diminué de 5,7 %. Au regard de la provenance, la diminution du niveau général des prix au cours de ce mois s'explique principalement par celle des prix des produits locaux.

## **II. EVOLUTION ANNUELLE**

Comparativement au mois juin 2007, soit en glissement annuel, le niveau général des prix a progressé de 7,2 %. Les types de consommation qui ont influencé à la hausse des prix sont les produits alimentaires avec plus de 15 %, les boissons alcoolisées et Tabacs avec 5,8 %, les services de logement, les articles de ménage et les biens divers avec 3,2 %, 6,1 % et 4,9 %, respectivement. Par pays, la progression du niveau général des prix est comprise entre 5,2 % (Côte d'Ivoire) et 15,1 % (Burkina).

Le taux d'inflation au sein de l'UEMOA, calculé sur la base de l'indice moyen des douze derniers mois, s'est établi à 3,9 %, accusant une progression de 0,4 point par rapport au mois précédent. L'écart – type de la distribution des taux d'inflation moyens par Etat s'est établi à 1,5 contre 1,4 le mois précédent, traduisant, au cours de ce mois, un accroissement de la disparité du niveau des prix au sein des Etats membres de l'UEMOA.

Seule la Côte d'Ivoire a respecté la norme communautaire de 3,0 % au maximum avec un taux d'inflation de 2,5 %. Pour les autres pays, les taux d'inflation moyen annuel a été compris entre 3,1% au Bénin et 7,1 % en Guinée – Bissau (cf. tableau 3). L'examen par type de consommation montre que la hausse des prix a concerné les produits alimentaires et les boissons alcoolisées. Le niveau moyen annuel des prix des produits alimentaires a connu une hausse de 8,0 % contre 6,9% le mois précédent (cf. tableau 4).

**Tableau 3 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois**

PAYS	Moyenne de la période juillet 2006 à juin 2007 (1)	Moyenne de la période juillet 2007 à juin 2008 (2)	Variation (2)/(1) en %
BENIN	137,6	141,9	3,1
BURKINA FASO	125,6	131,9	5,0
COTE D'IVOIRE	136,7	140,1	2,5
GUINEE - BISSAU	190,7	204,2	7,1
MALI	116,2	121,7	4,7
NIGER	122,8	128,7	4,8
SENEGAL	117,9	124,8	5,8
TOGO	126,1	131,2	4,1
UEMOA	129,1	134,2	3,9

**Tableau 4 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par type de consommation**

Types de consommation	Moyenne de la période juillet 2006 à juin 2007 (1)	Moyenne de la période juillet 2007 à juin 2008 (2)	Variation (2)/(1) en %
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	127,2	137,3	8,0
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	128,8	132,8	3,1
Articles d'habillement et chaussures	102,6	102,5	-0,2
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	132,7	134,7	1,5
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	112,7	116,7	3,6
Santé	125,2	126,5	1,0
Transports	160,3	163,7	2,1
Communication	220,1	204,8	-7,0
Loisirs et culture	105,9	106,0	0,1
Enseignement	138,7	142,9	3,0
Restaurants et Hôtels	136,4	140,3	2,9
Biens et services divers	112,5	115,1	2,3
UEMOA	129,1	134,2	3,9

**Tableau 5 : Variation mensuelle (en %) par pays du niveau des prix des produits selon l'état et l'origine**

(Mois juin 2008)

Nature et provenance du produit	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
<b>Etat du produit</b>								
produits frais	-1,1	18,5	3,9	8,7	5,8	7,3	1,9	1,0
produits énergétiques	-0,5	2,1	-1,6	6,0	4,1	-0,8	1,3	-5,7
<b>Taux d'inflation sous-jacente</b>	<b>0,4</b>	<b>0,6</b>	<b>0,0</b>	<b>1,6</b>	<b>0,8</b>	<b>1,2</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,7</b>
<b>Origine du produit</b>								
produits locaux	-0,1	6,3	0,9	4,4	3,1	2,9	0,2	-1,3
produits importés	0,1	0,3	-0,1	5,0	0,8	2,1	1,1	0,9

## Graphiques

